



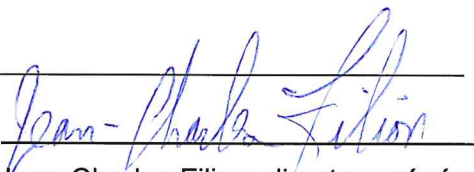
CONVOCATION

Par la présente, tous les membres du conseil du Village de Pointe-Fortune sont convoqués à une séance ordinaire du conseil, au lieu ordinaire des séances du conseil, **LE LUNDI 1^{er} AOÛT 2022, à 19h30 heures**. Les points suivants seront discutés, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2022.
3. Certificat de disponibilité de crédit et approbation des comptes payables au 1^{er} août 2022.
4. Dépôt de la correspondance et des documents reçus.
5. Avis de motion pour l'adoption du projet de règlement 398-2022 modifiant le règlement 372-2019 relatif à la politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail.
6. Autorisation de paiement pour les frais reliés aux services professionnels en ingénierie pour une demande de certificat d'autorisation dans le cadre du projet de rehaussement de la rue Réal-Larocque.
7. Autorisation de paiement pour les frais reliés aux services professionnels en ingénierie pour la réfection de la route 342.
8. Autorisation de paiement pour les frais reliés aux services professionnels d'architecte paysagiste pour le projet du parc Réal-Larocque étape A, B et C.
9. Octroi du contrat pour la préparation des plans et devis pour l'aménagement du parc du secteur Réal-Larocque (étape D et E).
10. Période de questions.
11. Autorisation de signature- Renouvellement de l'entente-cadre concernant les travaux à caractère local dans les cours d'eau et recouvrement des créances.
12. Adhésion au programme de gestion des actifs municipaux de la FQM pour 2022-2023.
13. Adoption de la politique de prévention des risques psychosociaux.
14. Période de questions.
15. Autres :
16. Levée de la séance.

28 juillet 2022



Jean-Charles Filion, directeur général